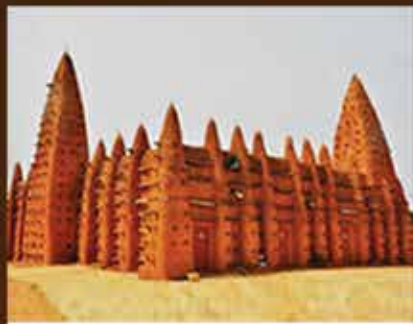


OFFICE IVOIRIEN DU PATRIMOINE CULTUREL (OIPC)

L'OIPC a pour mission la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de gestion, de conservation, de valorisation, de protection et de promotion des sites culturels inscrits sur les listes du patrimoine national et du patrimoine mondial. L'OIPC est un Etablissement Public à caractère administratif. Il est placé sous la tutelle administrative et technique du Ministère en charge de la Culture et sous la tutelle financière du Ministère en charge de l'Economie et des Finances.



GRANDE MOSQUÉE DE KONG



PETITE MOSQUÉE DE KONG



MOSQUÉE DE KOUTO



MOSQUÉE DE SOROBANGO



MOSQUÉE DE SAMATIGUILA



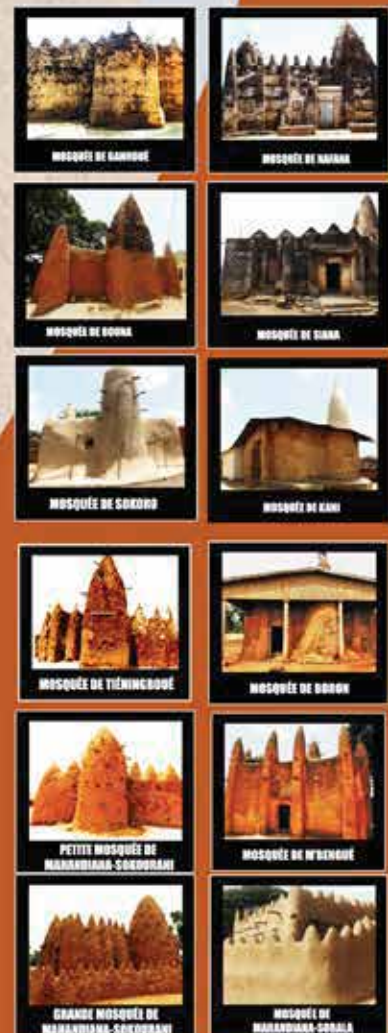
MOSQUÉE DE NAMBIRA



MOSQUÉE DE KAOUARA



MOSQUÉE DE TENGRÉLA



PRESENTATION

La Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) et la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) représentées par leurs Directeurs Généraux respectifs ont signé ce lundi 30 mai 2022 une convention de partenariat sur les thématiques de coopération, d'assistance technique et de partage d'expériences.

L'objectif de ce partenariat vise à joindre les forces de ces deux institutions pour adresser ensemble les problématiques communes du logement afin d'apporter des solutions concrètes et durables au financement du logement pour les populations en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Comme souligné par Désirée Eliane YACE (BHCI) et Bocar SY (BHS), « ce partenariat vient concrétiser des années d'échanges et de travail entre les 2 banques en vue de contribuer à la satisfaction d'un des besoins fondamentaux

des clients/prospects, à savoir se loger et participer à la restauration de la dignité humaine. » Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des relations historiques qui lient les 2 banques et a l'ambition de donner l'exemple de ces deux institutions et de leurs pays au reste de la Zone au moment où tous les pays lancent des programmes d'urgence de production de logements sociaux.



Mme Désirée Eliane YACE Directrice Générale de(BHCI) et Mr Bocar SY Directeur Général de (BHS)



Signature de Contrat et pose de la première pierre du Musée des Arts Contemporains de Grand- Bassam, jeudi 23 juin 2022.

Le dixième anniversaire de l'inscription de la ville historique de Grand Bassam au patrimoine mondial de l'UNESCO a été marqué par la signature de contrat et la pose de la première pierre du Musée des Arts Contemporains de Grand Bassam.

Dans l'optique de promouvoir l'Art, faciliter l'éclosion de nouveaux talents et favoriser le tourisme culturel, l'Etat de Côte d'Ivoire et la Société Générale de Côte d'Ivoire, se sont engagés pour une contribution au projet de construction du premier Musée d'Art Contemporain Ivoirien.

Ils ont, par la suite procédé à la pose de la première pierre de cet édifice qui répond aux normes internationales, sur le site de la maison du patrimoine, en présence du Maire de Grand Bassam, M. Jean Louis MOULOT, de la Préfète, Madame Nassou SIDIBÉ et de plusieurs autorités dont le Chef du Bureau UNESCO Abidjan, M. Mame Omar DIOP.

Profitant de sa présence à Grand-Bassam, la Ministre Françoise Remarck a visité les sites historiques de la ville que sont, entre autres les manguiers centenaires, l'école régionale et le Musée des Costumes.

Vivez en images les temps forts de cette cérémonie.



